

## SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est en partie intégrée à la CUFPA (Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance), à hauteur de 87%, versée à l'OPCO. Pour les salaires 2021, la CUFPA sera à payer au plus tard au 1<sup>er</sup> mars 2022. Le solde de la taxe d'apprentissage, 13%, est à verser directement à un ou plusieurs établissements habilités de votre choix **avant le 1<sup>er</sup> juin 2022**.

**ATTENTION, à partir des salaires 2022, la CUFPA est prélevée par l'URSSAF / MSA. Le solde de 13% sera appelé directement par l'URSSAF à compter de 2023. Vous aurez alors à indiquer, sur une plateforme en ligne, le ou les établissements fléchés.**

## RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE

RAISON SOCIALE

ADRESSE

COMPLEMENT D'ADRESSE

CODE POSTAL / VILLE

TELEPHONE

MAIL

CODE NAF

SIRET

EFFECTIF ANNUEL MOYEN (Ensemble des établissements)

NOMBRE D'APPRENTIS EN COURS D'ANNEE 2021

## CALCUL DU SOLDE

MASSE SALARIALE BRUTE (base calcul : salaires 2021)

MB

*Exonération en cas de masse salariale inférieure à six fois la SMIC annuel (114 442 €) et présence d'un apprenti en cours d'année*

MONTANT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE  $MB \times 0,68 \%$

TA

,00

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE  $TA \times 13 \%$

S

,00

DEDUCTIONS (Sous conditions)

D

,00

SOLDE A REVERSER AUX ETABLISSEMENTS  $T = S - D$

T

,00

## VERSEMENT

MONTANT VERSE A IMERIR - UAI 0660876U  
(Institut Méditerranéen d'Etudes et de Recherche en  
Informatique et Robotique)

V

,00

- CHEQUE N° ..... à l'ordre de l'IMERIR
- VIREMENT : IBAN : FR76 1660 7000 0010 0199 2623 677 BIC : CCBPFRPPPPG

**Merci d'indiquer en libellé de votre paiement le numéro de Siret (libellé virement ou au dos du chèque)**

Un reçu libératoire vous sera adressé à l'issue de la collecte

ADRESSE  
DE RETOUR

**IMERIR - TAXE D'APPRENTISSAGE**  
**AVENUE PAUL PASCOT**  
**66004 PERPIGNAN CEDEX**

Cachet et Signature